

2,75

E

Climat vélo :

Plutôt défavorable

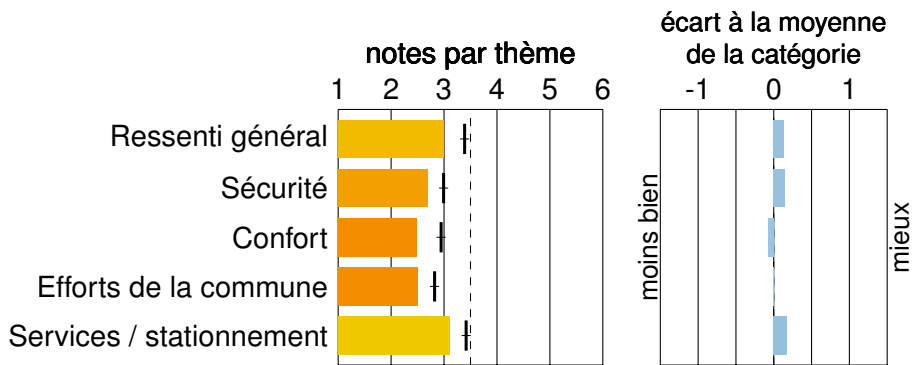
Rappel 2017 : 3,11 (D) ↓

Bourg-lès-Valence (26)

Réponses valides : 65, soit 3,2 pour 1000 habitants.

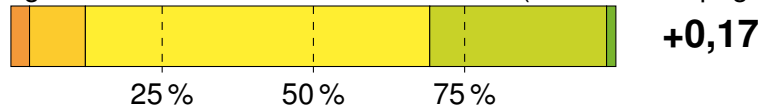
Catégorie : de 20 000 à 50 000 habitants.

Note moyenne des communes de la catégorie : 2,68.



Dans tous les graphiques, les croix † indiquent la note obtenue au baromètre 2017

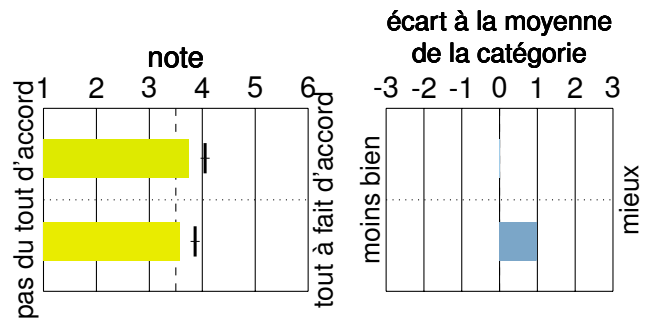
Progression ressentie entre 2017 et 2019 (voir dernière page) :



Points les plus forts

Selon moi les conflits entre les cyclistes et les piétons sont rares

Louer un vélo pour quelques heures ou pour plusieurs mois est facile



Points les plus faibles

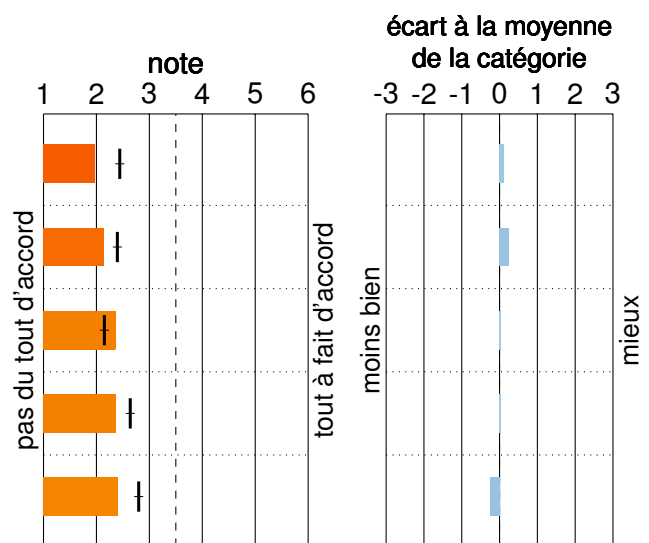
Lors de travaux sur les itinéraires cyclables, une solution alternative sûre est proposée

Pour les enfants et les personnes âgées, circuler à vélo dans ma ville est sûr

Selon moi, traverser un carrefour ou un rond-point n'est pas dangereux

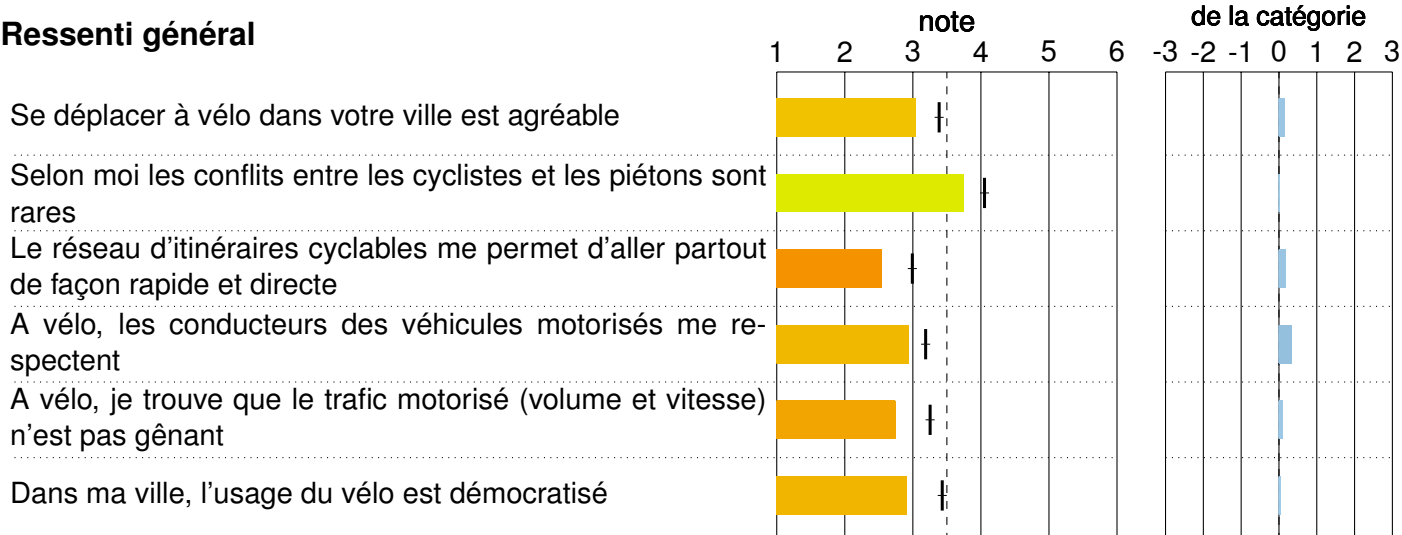
La communication en faveur des déplacements à vélo est importante

Selon moi, le stationnement des véhicules motorisés sur les itinéraires cyclables est rare

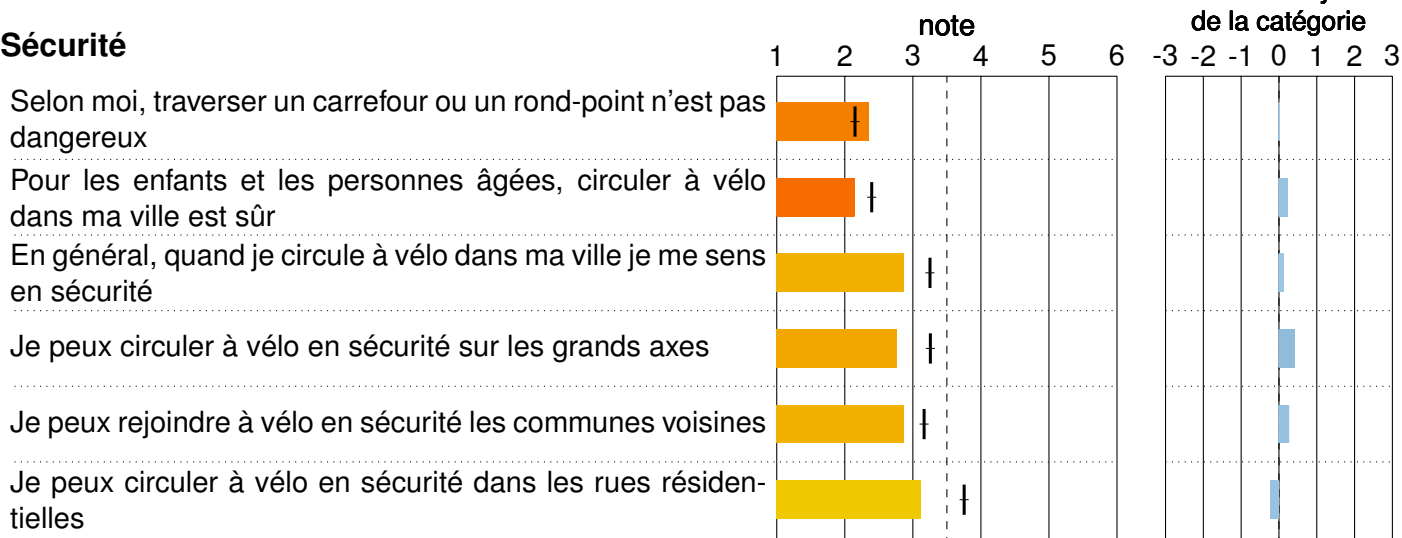


Toutes les questions

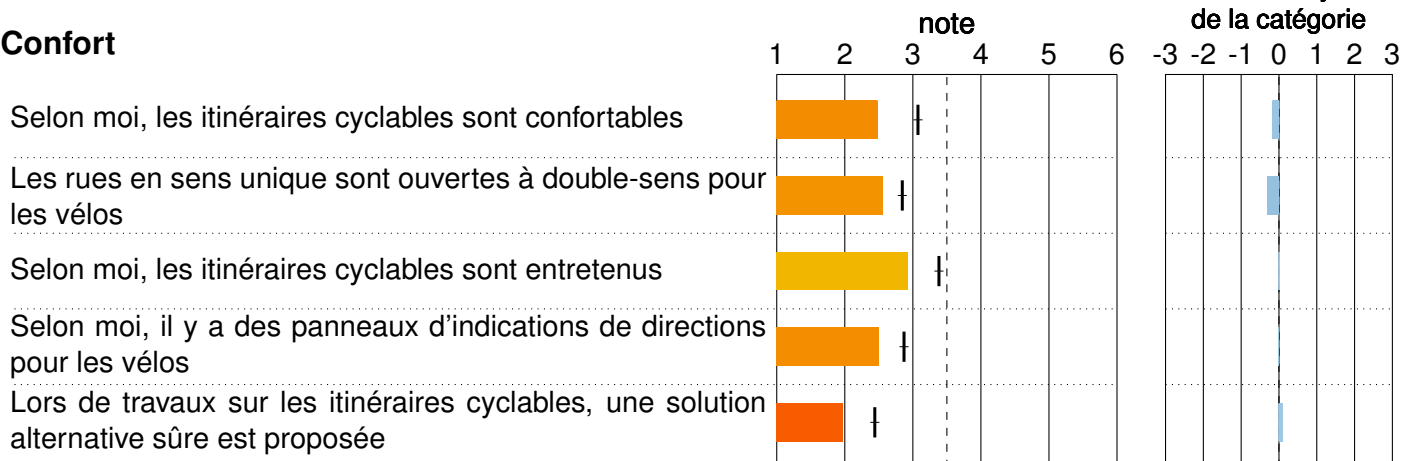
Ressenti général



Sécurité



Confort



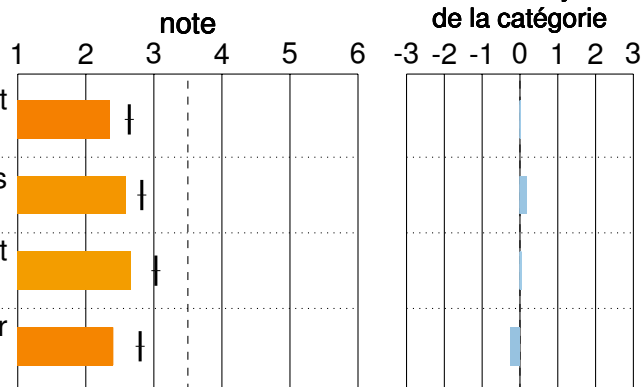
Efforts commune

La communication en faveur des déplacements à vélo est importante

Selon moi, la mairie est à l'écoute des besoins des usagers du vélo

Selon moi, les efforts faits en faveur du vélo par la ville sont importants

Selon moi, le stationnement des véhicules motorisés sur les itinéraires cyclables est rare



Services / stationnement

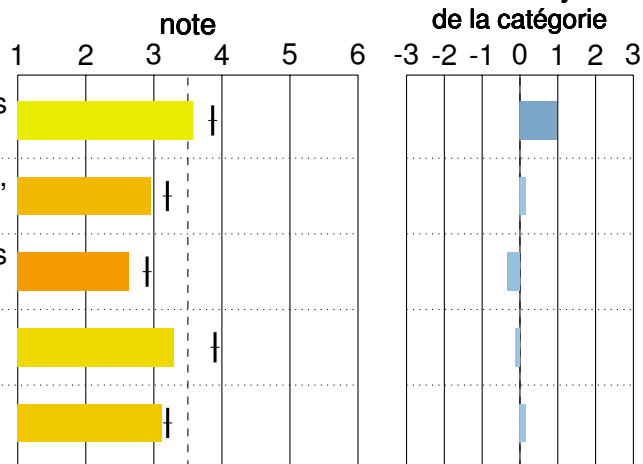
Louer un vélo pour quelques heures ou pour plusieurs mois est facile

Trouver un stationnement vélo adapté à mon besoin (durée, sécurité...) est facile

Stationner son vélo en gare ou à une station de transports en commun est facile

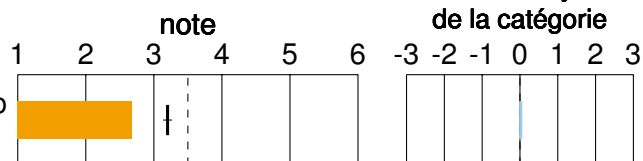
Trouver un magasin/atelier de réparation vélo est facile

Selon moi, les vols de vélos sont rares



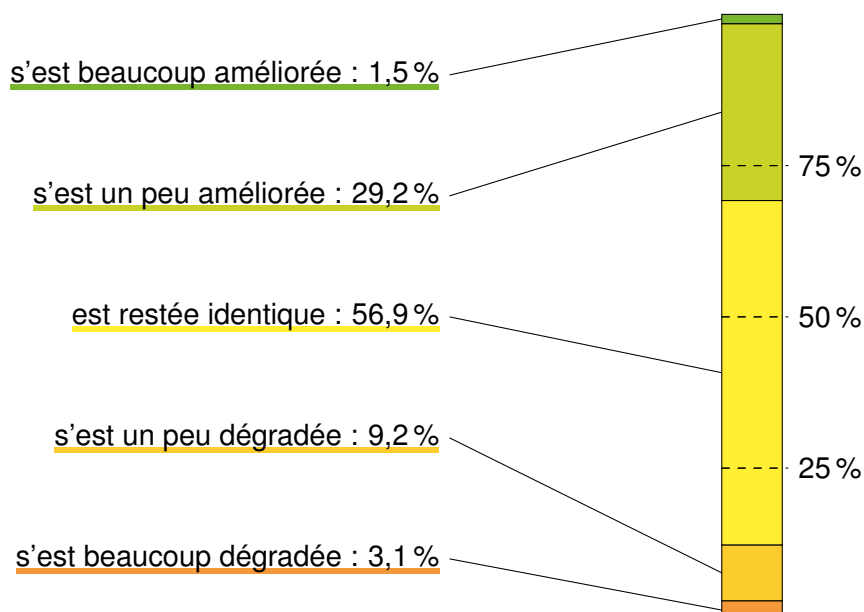
Résumé

En résumé, je dirais que les conditions pour l'usage du vélo sont bonnes



Progression ressentie entre 2017 et 2019

En deux ans entre 2017 et 2019, la situation pour les vélos :



On peut résumer cette répartition des réponses par le score de progression, compris entre -2 (dans le cas où toutes les réponses sont « s'est beaucoup dégradée ») et +2 (dans le cas où toutes les réponses sont « s'est beaucoup améliorée »). Pour Bourg-lès-Valence, ce score vaut **+0,17**.